



GAZ

Tarif Gaz Réglementé

Applicable à compter du 1er Juillet 2021

CLIENTS PARTICULIERS

Tarifs en euros - TTC

Code	Usage et plage de conso. prévisionnelle	Abonnement annuel TTC (1)	Prix du kWh TTC (2)
3100 BASE	Cuisine <i>jusqu'à 1000 kWh</i>	57,38	0,1041
3101 B0	Eau chaude sanitaire <i>jusqu'à 6000 kWh</i>	70,04	0,0902
3102 B1	Chauffage <i>jusqu'à 30 000 kWh</i>	218,24	0,0653
3104 B2i	Chauffage <i>au-delà de 30 000 kWh</i>	288,93	0,0625

(1) TVA 5,5%

(2) TVA 20%

Ces prix correspondent à :

- l'abonnement annuel dont le montant est fonction de l'usage tarifaire choisi
- le prix du kWh qui correspond au prix unitaire de chaque kWh consommé par le client
- la contribution Tarifaire d'Acheminement (TVA 5,5%)
- la TICGN 0,00841 €/kWh (TVA 20%)
- TVA

*** les tarifs réglementés du gaz prendront fin le 30 juin 2023. Quitter les tarifs réglementés pour souscrire à une offre de marché peut se faire à tout moment, sans frais, et simplement (sans coupure ni changement de compteur). Comparez gratuitement les offres disponibles sur : www.energie-info.fr.**

"Extrait du J.O. du 30/06/21"